un petit morceau de l'étoffe noire
pour s'apercevoir de suite de la
e, pure, s'enroule immédiatement,
laisse peu de cendres d'un brun
rgée se casse et se cire facile-
nt, surtout la trame, et laisse des
oucé qui se tordent, tandis que
table s'enroulent. Si l'on écrase
ie soie, elles se réduisent en pous-
ffère aussi de la soie surchargée.
e *G. Henneberg*, à *Zurich*,
échantillons de ses étoffes de soie
à domicile par mètres et par piè-
[169

Achetez
des
Blanche de Hollande.
tions, remboursables au minimum
yant 3 tirages par an avec des
50,000, 20,000, etc., etc., sont
petit placement.
rage : 1er décembre. Prix de l'obli-
fr. (H9483X)
: *O. Hosé, Genève.* [829

ICH : Diplôme de première classe
pour qualité supérieure
Extrait de malt
himiquement
ur. Employé avec
cès comme expec-
rant et antigladreux
ns les affections d.
ies respiratoires.
ferrugineux.
s efficace con-
la faiblesse,
émie, la chlo-
e, le manque
ppétit, etc. —
u quin-
uina. To-
que par ex-
lence, fé-
fuge, ré-
nérateur
forces
système
rveux.
rmi-
ge.
uno
olue
cé.
EXTRAITS DE MALT DU Dr. WANDER
Contre la Coqueluche. Guérison presque toujours certaine. — Au phosphate de chaux. Excellente préparation contre le rachitisme, la faiblesse et mollesse chez les enfants. — Extrait de malt avec pepsine et diastase. Stimule l'appétit et facilite la digest. — Sucre de malt et bonbons de malt. Précieux contre la toux, l'enrouement, l. glaires.
Dans toutes les pharmacies. — Prospectus gratis.
CH : Diplôme de première classe
our qualité supérieure

AVIS
, on vend dans la maison de M.
en magasin de M. Pittet-Vienny,
eval-Blanc, tout un assortiment
litaires. La vente dure un
gasin sera ouvert tous les jours.
Jean Mourlevat,
sur les Places, Bulle.

UCRE DE MALT
R. WANDER
BREUX DIPLÔMES
ET
MÉDAILLES
WANDER BERN
que pastille, dans la
me ci-dessus, doit
orter le nom du
Fabricant.

cié ou commanditaire est
demandé pour *agence*
s. — S'adresser : *Casier 2969,*
[844

CHOCOLAT
uchard
ORITÉ INCONTESTÉE
ERE SE TROUVE PARTOUT

nile Lenz, imprimeur-éditeur.

2 M. Schneuwly, archiviste Fribourg

TREIZIÈME ANNÉE — N° 95 | En avant la Grue! | MERCREDI 28 NOVEMBRE 1894

LA GRUYÈRE

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue, BULLE

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50
» » 6 mois, » 2 50
Etranger : 1 an, 9 fr. ; 6 mois, 5 fr. payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne à tous les bureaux de poste

Prix des annonces et réclames :
Lettres et argent francs de port.
Annonces : Pour le canton 10 cent. ; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.
Réclames : 30 cent. la ligne.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 5^55 10^43 2^35 5^25 → Bulle, arr. 9^27 1^33 4^53 7^33

BULLE, le 27 novembre 1894.

NOUVELLES DE LA SUISSE

Militaire. — Le Conseil fédéral a adopté un insigne spécial pour les bons tireurs au fusil, les bons tireurs à la mitrailleuse Maxim et les bons estimateurs des distances dans l'artillerie de forteresse. Cet insigne sera le même que pour l'infanterie, à la seule différence qu'il sera en or au lieu d'être en argent.

Portrait de M. Ruchonnet. — M. Vuillermet, chargé par le Conseil fédéral d'exécuter le portrait de M. Ruchonnet, a terminé son travail.

Gymnastique. — Les comptes de la fête fédérale de gymnastique de Lugano soldent ainsi : dépenses, 131,025 fr.; recettes, 117,994 fr.; déficit, 13,031 fr.

Subvention. — Le Conseil fédéral a alloué au canton du Tessin une subvention de 50 % des dépenses, devisées à 100,000 fr., qui seront faites pour des endiguements de torrents dans la commune de Corticiasco.

Zurich. — Le bureau de l'Exposition industrielle de Zurich 1894 s'offre à adresser le catalogue officiel des exposants à toute personne qui en fera la demande en y ajoutant un timbre-poste pour l'affranchissement. Ce catalogue rendra des services précieux aux négociants et industriels, etc., etc., à l'occasion de leurs achats.

Comme l'Exposition d'Yverdon, celle de Zurich a prouvé une fois de plus que les industries de la Suisse sont à la hauteur de celles de l'étranger et qu'on n'a pas besoin d'acheter à l'étranger les articles qui se fabriquent aussi dans le pays ; sans parler des impôts augmentés pour les produits de France, c'est une question qui intéresse l'économie nationale.

— Mercredi soir, un ouvrier travaillant dans l'usine Escher, Wyss & Cie a été foudroyé par un courant électrique. La mort a été instantanee.

— Le père de la petite Bolliger qui a été trouvée éventrée, il y a quelques jours, a été arrêté vendredi après midi.

Berne. — On lit dans le *Progrès :*

Un émule de Currat. — L'impunité, disons mieux, l'appui qu'il a reçu aura sans doute rendu jaloux un de ses collègues du côté de Lauenen. Le garde-chasse Jaggi a surpris au mois d'octobre des braconniers au pied du Wildhorn. On est tenté de braconner en pays bernois, tout le monde ne peut pas se payer un permis de 80 fr. Cela ne veut pas dire qu'il faut traiter les braconniers comme on traite les bandits. Jaggi a tiré dessus sans forme de procès et il en a blessé deux grièvement. L'un, un brave père de famille, a de graves blessures qui mettent ses jours en danger, l'autre a été atteint de telle sorte qu'il portera toute sa vie les traces de ses blessures. C'est avec de la forte grenaille que le fameux garde-chasse a tiré. L'enquête donnera, nous l'espérons, la vérité sur cette triste affaire. En attendant, nous appuyons l'*Anzeiger* qui se demande si l'on peut admettre et tolérer que la vie d'un chamois soit mise sur le même niveau que la vie humaine.

— Un employé de pharmacie de Berne s'est jeté à l'Aar dimanche matin, après avoir avalé le contenu d'une fiole de poison. On l'a retiré immédiatement, mais il était déjà mort.

Lucerne. — Les électeurs ont accepté à une grosse majorité l'inhumation gratuite, sauf fourniture du cercueil ; il s'agit seulement de la commune de Lucerne.

La commune a voté un emprunt de 2 ½ millions.

Glaris. — Le Conseil d'Etat du canton de Glaris vient de décider que, en cas de poursuite, la machine à coudre d'une couturière n'est pas saisissable.

Voilà une mesure qui, certainement, sera bien accueillie des pauvres gens.

Bâle. — Le député Gsell est mort jeudi, à l'hôpital, sans avoir repris connaissance. On ne sait encore rien de précis sur les circonstances du drame. Le bruit court que Mme Gsell serait l'auteur du double empoisonnement.

— Il y a quinze jours est mort un riche Bâlois ne laissant aucun héritier direct. Il payait l'impôt sur une fortune qu'il déclarait être de 2 millions de francs. Mais, en faisant l'inventaire de ses biens, on constata qu'ils dépassaient 5 millions, d'où pour l'Etat un bénéfice, en impôt arriéré et amende, de quelques centaines de mille francs.

Argovie. — Après l'assemblée des délégués des deux partis radical et libéral, l'assemblée générale desdits, ouï les discours et rapports de MM. les colonels Sauerländer et Künzli, de M. Kellersberger, député aux Etats, et d'autres, a voté à l'unanimité la fusion des deux partis.

Cette fusion ne se comprendrait pas s'il n'existait en Argovie un troisième parti, le parti ultramontain, assez puissant pour être dangereux et contre lequel les éléments qui ne sont pas inféodés au conservatisme sont obligés de faire front.

Tessin. — La jeunesse de Pianezzo célébrait, le 19 courant, le triple mariage de trois frères revenant d'Amérique. Cette fête si exceptionnelle devait finir en journée de deuil. Pendant les salves de joie, un jeune homme fut atteint par un projectile et ne survécut que peu d'heures à sa blessure.

— La création d'un asile cantonal d'aliénés à Mendrisio, création vivement combattue par les respinistes, a été votée par le peuple à environ 3000 voix de majorité.

Vaud. — Le Tribunal fédéral a réformé le jugement du tribunal cantonal vaudois qui avait condamné la Société du tramway électrique Vevey-Montreux à payer à la famille Clerc, dont la fille avait été victime d'un accident, la somme de 5000 fr. On dut amputer les deux jambes de l'enfant. Les deux parties ont recouru, l'une demandant 12,000 fr., l'autre faisant ressortir que l'enfant aurait dû être surveillée. La haute Cour a accordé à l'enfant 180 fr. de rente par an jusqu'à l'âge de 15 ans, et 500 fr. ensuite, à vie. De plus, la compagnie est obligée de garantir cette rente.

— Mercredi matin, vers les 11 heures et quart, un malheur est venu plonger dans la désolation un

---

FEUILLETON DE *LA GRUYERE* 17

LA REINE DE L'OR

PAR

PAUL D'AIGREMONT

Elle ne s'appesantissait pas beaucoup là-dessus, mais, dans ses grands yeux si éloquents, il y avait une expression si intense de désolation et de désespoir que Pierre et sa femme en furent également bouleversés.

Pauline, la première, laissa échapper les pensées qui lui remplissaient le cœur.

— Pouvons-nous l'abandonner dans l'état où elle est ? demanda-t-elle au baron.

Celui-ci devina rapidement son admirable générosité.

Elle consentait dans une seule idée de dévouement et de bonté à reculer ce qui pour tout autre femme eût été le seul but d'une préoccupation sans rivale, c'est-à-dire le moment où le fragile lien moral qui la liait à Pierre serait remplacé par l'acte indissoluble qui, aux yeux de tous, la ferait irrévocablement la riche baronne Jacobsen...

Quelle autre, envers une étrangère, eût été capable d'une grandeur si désintéressée ?...

Mais Pierre n'en était plus à s'étonner de tout ce qui pouvait lui relever la hauteur d'âme de Pauline.

Il la connaissait bien et c'est pour cela qu'il l'adorait.

— Tu es la maîtresse, dit-il. Tu sais pourquoi je veux partir. Ce que tu décideras sera fait.

Elle lui jeta les bras autour du cou.

— Est-ce que je doute de toi ? dit-elle. Un an de plus ou de moins, qu'est-ce dans notre vie, surtout lorsque nous sommes ici, seuls, heureux, tout l'un pour l'autre.

— C'est vrai.

— Que me fait le monde, que me font les triomphes, que me donneront ton nom et tes richesses, bien plus que mes faibles mérites !... Tout cela vaut-il un serrement de ta main, ou un baiser de tes lèvres ?...

Tout cela vaut-il surtout le bien que nous allons faire à cette pauvre abandonnée, presque aussi seule au monde que je l'étais autrefois, quand tu m'as recueillie ?...

Ah ! mon Pierre, mon sauveur, comme tu m'as fait du bien, il faut qe j'en fasse aux autres, pour que Dieu bénisse notre bonheur et le continue !...

— Va, tu es un ange et je t'admire. Je te l'ai déjà dit, tu es libre.

Ils restèrent ; et ce fut Pauline qui reçut dans ses bras la frêle et chétive enfant dont Conception devint mère.

Le baron et la baronne Jacobsen la tinrent sur les fonts baptismaux et ils lui donnèrent le nom de Nadine, qui avait été celui de la mère de Pierre.

Quelques mois après la naissance de la fillette, laquelle, par l'amour fou qu'elle lui inspirait, semblait avoir à jamais ramené son père au foyer conjugal, Pauline, son mari et leur fils quittèrent la Havane, pour aller à Paris régulariser leur situation et celle d'Olivier.

— Revenez, oh ! revenez le plus vite possible, s'écria Conception, en les voyant monter sur leur yacht magnifique, celui qui, cinq ans auparavant, les avait amenés de France en Amérique.

— Vous pouvez y compter, répondit Pierre, je n'oublierai jamais le pur bonheur que j'ai goûté ici.

A Paris où, avec de l'argent et du savoir-faire, on arrive à tout ce que l'on veut, l'accueil le plus enthousiaste attendait la jeune femme.

Pierre, en effet, par son secrétaire, ses employés supérieurs, tous ceux qui, en un mot, vivaient de lui et avaient de l'intérêt à lui plaire, avait adroitement fait répandre le bruit de son mariage.

Ils s'étaient unis tous les deux à l'étranger — un mariage d'amour ; — des raisons de santé l'avaient forcé de rester pendant ces cinq années à Cuba où sa jeune femme lui avait donné un fils.

Tout cela parut très plausible, très naturel et, dès son arrivée à Paris, les invitations tombèrent chez Pauline de tous les côtés à la fois.

Elle supplia Pierre de ne la conduire nulle part jusqu'à ce que leur mariage fut régularisé.

Il y consentit et en hâta les préparatifs. Ce fut fait avec la plus grande discrétion et un matin Pauline se trouva bien et dûment la baronne Jacobsen.

Aussitôt Pierre voulut la conduire dans le monde.

Il était si fier de sa rayonnante beauté, de la loyale expression de ses magnifiques yeux d'or, de la grâce pensive et réfléchie qui attirait à elle tous les cœurs !

Elle eut sa loge aux Français, à l'Opéra. Tous les mercredis, sa maison était envahie sans qu'on pût à peine circuler dans les salons ; la recevoir chez soi était un honheur que brignaient les plus hautains et les plus difficiles.

Elle, au milieu de ce triomphe sans précédent, était restée la même, simple et bonne, aimant son fils et son mari par dessus tout, partageant les travaux de ce dernier ou, pour mieux dire, l'en débarrassant, car la direction de sa maison avait toujours excédé Pierre, tandis, au contraire, qu'elle avait le don d'intéresser Pauline au suprême degré.

Un jour, comme ils déjeunaient tous les trois en tête-à-tête, le baron, Pauline et l'enfant, un domestique vint apporter, au milieu d'un plat d'argent, à Pierre un carré de papier sur lequel une signature était griffonnée en gros caractères par une main peu habile.

— Un homme de bien mauvaise mine, qui a plutôt l'air d'un pochard que d'autre chose, insiste pour parler à M. le baron. Son nom est là, dit le domestique en présentant le plateau à Pierre.

Celui-ci jeta un rapide regard sur la feuille de papier, il

jeune ménage d'Echichens. La mère, obligée de s'absenter un instant, avait laissé seule, à la cuisine, sa fille cadette, âgée d'environ 15 mois. A son retour, elle trouva celle-ci noyée dans la mître aux porcs.

— Il n'y a pas qu'à Avenches où l'on récolte des escargots. Pendant la saison actuelle, dès le 15 octobre à maintenant, M. Jeannot, à Chatillens sur Oron, a expédié plus de 2 ½ millions de ces animaux et il en a encore un million à expédier, ce qui représente une somme d'environ dix mille francs. C'est énorme pour une seule petite localité.

Neuchâtel. — La nouvelle loi électorale a été adoptée en premier débat par le Grand Conseil après une longue discussion. Elle institue la carte civique, le vote des malades et des citoyens qui ne peuvent se rendre à l'urne, les députés suppléants comme en Valais, la fixation d'une indemnité pour les membres des bureaux électoraux.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

France. — M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, vient d'annoncer au Conseil des ministres que le général de Boisdeffre, chef de la mission française envoyée à Pétersbourg, prolongera son séjour dans cette ville, le czar lui ayant manifesté son désir qu'il assiste à son mariage.

— L'amendement tendant à n'envoyer aucune troupe continentale à Madagascar est rejeté par 305 voix contre 225. Tous les articles sont successivement votés, puis l'ensemble du projet est adopté par 377 voix contre 143.

— On annonce la mort de l'illustre historien Victor Duruy, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences; de 1863 à 1869 ministre de l'instruction publique, le réorganisateur de l'enseignement primaire en France, le créateur de l'enseignement aux jeunes filles. Il était né en 1811.

— Dans l'incendie d'une maison, près de St-Etienne, quatre personnes ont été brûlées vives.

Allemagne. — Un spectateur du théâtre de Hambourg, où l'on exécutait la composition de l'empereur, le *Chant à Ægir*, s'étant permis quelques vives critiques en y faisant intervenir la personne de son impérial auteur, a été arrêté pour crime de lèse-majesté.

Autriche-Hongrie. — Le fameux Goldberger, l'associé de Parcus dans l'opération de la fusion, vient de se faire sauter la cervelle à Trieste. C'était un joueur acharné, une personnalité financière considérable. Il était directeur de la Banque internationale à Berlin et l'un des fondateurs de la Banque de l'Union, à Milan, qui fut une des principales causes de la ruine du Crédit mobilier.

Fortement intéressé dans les grosses combinaisons de la finance italienne, il subit des pertes énormes. C'est ensuite de ces pertes que ce spéculateur effréné, impénitent, qui longtemps brassa les millions à pleines mains, accumulant sur son passage les ruines et le déshonneur, se donna la mort. Dans notre pays aussi, il a laissé de tristes souvenirs.

La fusion n'aura décidément pas profité à ses auteurs.

Russie. — A l'occasion du mariage de l'empereur, il sera fait des remises d'impôts à un grand nombre de contribuables poursuivis. L'empereur a signé en outre quantité d'actes de clémence.

Angleterre. — Les dames d'Angleterre organisent une pétition monstre au czar en faveur des Polonais déportés en Sibérie.

Madagascar. — A Tananarive, un grand meeting de protestation a été tenu contre la France, sous la présidence du premier ministre, mari de la reine. On y a acclamé la résistance aux Français.

Guerre sino-japonaise. — D'après le rapport du maréchal Oyama, les Chinois auraient eu 20,000 tués et plusieurs milliers de prisonniers à Port-Arthur. Les Japonais n'auraient perdu que 200 hommes.

Les Japonais ont trouvé 80 canons et une énorme quantité de munitions.

Le maréchal Yamagata marche sur New-Shang.

Le général chinois Sung a divisé son armée en deux corps, l'un qui marche sur Port-Arthur pour y attaquer les Japonais, l'autre pour attaquer Mattien-Ling.

CANTON DE FRIBOURG

Grand Conseil. — Le Grand Conseil a adopté la loi instituant une caisse de retraite pour les instituteurs. Aux termes de cette loi, tout sociétaire qui a fait régulièrement ses versements a droit, après 25 ans d'enseignement, à une pension de 300 fr.; après 30 ans, 450 fr.

Vendredi, le Grand Conseil a discuté en troisièmes débats la loi sur le rétablissement de la peine de mort. La loi est adoptée définitivement sans observations.

Samedi, il a procédé à la nomination de sept suppléants du Tribunal cantonal. Ont été élus au premier tour : MM. Bise, président, 70; Torche, président, 67; Philipona, président, 66; Menoud, député, 65; Schorderet, 51; Reichlen, 49.

Le Grand Conseil a rejeté à une majorité évidente contre 7 voix une proposition de M. Bielmann, demandant le renouvellement intégral du Tribunal cantonal, ensuite de la revision partielle de la Constitution, malgré le précédent de 1857 et celui du renouvellement du Tribunal fédéral l'année dernière.

Il a approuvé les comptes de l'Université, qui n'ont pas été publiés. M. Engelhardt a demandé pourquoi ces comptes n'avaient pas même été soumis à la commission d'économie publique?

Le Grand Conseil a confirmé sa fameuse commission d'économie publique en remplaçant M. Grandjean, démissionnaire.

Une motion. — La députation du Lac vient de déposer sur le bureau du Grand Conseil une motion demandant la suppression de la Recette générale et la remise de ce service entre les mains de la Banque d'Etat.

La *Gruyère* ne peut qu'applaudir à la réforme proposée, d'autant plus que ce serait là faire application de l'un des trois points du programme de l'Union démocratique, soit la simplification des rouages administratifs et judiciaires.

Il est à désirer que, dans la discussion de cette motion en Grand Conseil, les députés de la majorité sachent une bonne fois dépouiller l'esprit de parti, traiter la question pour elle-même et ne pas passer outre parce que les députés du Lac sont les auteurs de la proposition.

Il y a là une simple question d'économie facile à réaliser et, au moment où la caisse cantonale sonne tellement creux, un peu d'argent serait le bienvenu.

Nous eussions désiré qu'on proposât d'étendre la mesure de suppression aux recettes de district; les agences de la Banque d'Etat ou aussi les préfets pourraient parfaitement faire l'encaissement des sommes dues à l'Etat et les papetiers vendre le timbre.

Il y aurait, du fait de cette suppression, 40,000 fr. au moins de bénéfices pour l'Etat, en estimant à une vingtaine de mille francs les frais du nouveau système de service.

Espérons que l'intérêt seul du pays guidera nos députés dans la discussion de cette motion et que l'un d'eux aura la bonne inspiration de proposer en outre la suppression des receveurs de district.

Partout les mêmes. — Il faut que les conservateurs, nuance du N° 13, aient eu une bien mauvaise opinion du peuple. M. Théraulaz croyait que pour une pièce de quarante sous les citoyens suisses seraient tout disposés à faire une brèche dans la Constitution de 1874 et miner ainsi le pouvoir de la Confédération. Le grand ami de nos tépelets de l'autre côté des monts, le fameux Respini, croyait pouvoir renverser le gouvernement de ce canton aussi pour une question d'argent.

Le gouvernement tessinois avait décidé la création d'un hôpital d'aliénés à Mendrisio, institution absolument nécessaire; les constructions coûtent cher, nous en savons d'ailleurs quelque chose, nous, pauvres contribuables fribourgeois, et Respini espérait que le peuple rejetterait le projet du gouvernement et qu'il laisserait les pauvres aliénés croupir dans les caves et dans les étables, comme c'est le cas actuellement. Mais non, le brave peuple tessinois a montré plus d'humanité, plus de savoir-faire que le grand fauteur de désordres et il a accepté à une majorité de près de 3000 voix la construction d'un hôpital d'aliénés, donnant ainsi une nouvelle preuve de son attachement pour le gouvernement actuel. Vive le Tessin!

Subsides fédéraux. — Nous avons constaté le fait que le canton de Fribourg, avec sa subvention de 40,421 fr. venait en second rang dans la répartition du subside fédéral pour parer à la disette des fourrages.

La *Liberté* ne peut nier le cas, mais elle reproche à d'autres cantons d'émarger au budget fédéral pour l'année prochaine pour des sommes de 600,000 et même 800,000 fr. Quand notre gouvernement se décidera à employer pour des travaux publics les millions qu'il engloutit actuellement dans le gouffre de l'Université, la Confédération ne se fera pas tirer l'oreille pour nous venir en aide, comme il le fait pour les autres cantons.

Archéologie fribourgeoise. — C'est toujours avec plaisir que nous saluons les œuvres nouvelles

---

devint un peu pâle et une grande flamme de colère brilla dans son œil clair.

Mais aussitôt maître de lui, il fit une boule du papier, la jeta au milieu des flammes de la cheminée et très froidement dit au domestique :

— Faites entrer cet individu dans mon cabinet du rez-de-chaussée et dites-lui que je descends.

Pauline était devenue plus blanche qu'un spectre.

Sans oser poser une seule question à son mari, elle suivait chacun de ses mouvements, et avait toutes les peines du monde à contenir les sanglots qui gonflaient sa poitrine.

Enfin, le dessert fut achevé. Pierre se leva.

— Vous servirez le café dans le boudoir de Mme la baronne, dit-il. Conduisez l'enfant à sa gouvernante, qu'elle aille le faire jouer au jardin et laissez-nous.

M. Jacobsen fut vite obéi.

Dès qu'elle se vit seule avec son mari, Pauline s'approcha.

— C'est *lui*, n'est-ce pas? fit-elle très bas, en ne contenant plus ses larmes.

Pierre inclina silencieusement la tête.

— Ah! mon Dieu, mon Dieu, continua la jeune femme, il va faire du bruit, du scandale... Pour moi, ça me serait encore égal, mais pour toi, Pierre, dans ta situation!... Oh! quelle honte, quel chagrin, miséricorde!...

Le baron, très affectueusement, prit sa main.

— Ne nous exagérons rien, dit-il, et gardons tout notre calme. Le monsieur est un triste sire, c'est évident; mais c'est moi qui vais le recevoir et j'en serai le maître. Je te le garantis.

— Tu ne veux pas que j'y aille à ta place?

— Ah! bien sûr que non. Il te torturerait et jouerait avec toi comme le chat avec la souris. Tandis que moi, c'est une autre affaire.

Je te demande seulement d'aller bien tranquillement dans ton boudoir, d'avoir confiance en moi et de ne pas te tourmenter.

Il n'arrivera rien. Sois-en certaine.

Il l'embrassa tendrement et la reconduisit jusqu'au seuil de la salle à manger.

— A propos, lui dit-il avant de la quitter, depuis six ans tu as bien voulu t'en rapporter à moi, pour ce qu'il y avait à faire vis-à-vis de cet individu.

De plus, quoique tu en aies été souvent tourmentée, tu ne m'as jamais reparlé de cette chose qui m'était si désagréable.

Aujourd'hui, je t'en remercie.

Mais j'ai tenu à être digne de la confiance que tu m'as témoignée et voici ce que j'ai fait :

Depuis quatre ans, c'est-à-dire depuis la naissance d'Olivier, M. Planté est installé à Joinville-Pont, dans une petite maison dont la baronne Jacobsen est la propriétaire. Il a à son service un homme et une femme des plus honorables. La femme lui fait sa cuisine, soigne sa basse-cour et tient son linge en ordre. L'homme cultive le jardin qui est magnifique et soigne le cheval; car ce monsieur a désiré un cheval et une voiture et il les a eus.

La femme, qui est très honnête, reçoit cinq cents francs par mois pour les besoins du ménage et M. Planté continue à toucher comme argent de poche deux cents francs tous les premiers du mois.

Je dois ajouter qu'il ne rentre pas à Joinville tant qu'il lui reste un sou dans sa poche; et que, vers la fin de la première semaine, les propriétaires des cabarets voisins qui le connaissent le rapportent régulièrement chez lui, chaque soir, ivre-mort.

Pauline baissait la tête, accablée de honte.

— Et Virginie, dit-elle enfin, qu'est-elle devenue?

— Quand tu as été partie, le vieux bandit ne t'ayant plus sous la main pour assouvir sa rage de méchanceté est tombé sur elle.

Elle a d'abord voulu lutter, mais une grave maladie, survenue au printemps suivant, lui ayant enlevé ses forces, elle a été à sa merci.

Il en a abusé et il l'a tuée, comme simplement il t'eût tuée toi aussi, si tu y étais restée.

Pauline pleurait, la tête appuyée dans la vieille tapisserie qui masquait la porte d'entrée.

— Ah! le malheureux, balbutiait elle éperdue, le malheureux!

De nouveau, Pierre l'embrassa.

— Je t'en prie, lui dit-il, sois courageuse. Il n'arrivera rien si tu me laisses le maître de la situation. Et je t'ai raconté ces choses pour que tu n'interviennes pas.

— Va, lui dit-elle, je sais que, sous ta légitime indignation, tu es juste et droit. Je m'en rapporte à ce que tu feras, et je t'obéirai.

Il descendit.

Planté, assis sur le plus beau fauteuil, un chapeau mou placé de travers sur la tête, le nez formidablement rouge et les paupières sanguinolentes, paraissait de fort mauvaise humeur.

A l'aspect de Jacobsen, il parut ne plus pouvoir contenir la rage méchante qui le travaillait depuis un moment.

— De quoi? De quoi? fit-il avec sa voix traînarde de voyou parisien. C'est comme ça que vous respectez papa beau-père?...

Ah! mais non, on ne la fait pas à bibi, celle-là!...

J'ai une fille et j'entends être chez moi, ici, comme à la maison. Je veux aussi qu'elle me soigne et m'obéisse.

L'homme n'est pas fait pour vivre seul. J'entends vivre en famille dans mes vieux jours. Je ne veux pas être abandonné!...

Le baron l'avait bien laissé parler.

Il avait légèrement dressé la tête et sa figure était si froide, de ses prunelles claires tombait un si souverain mépris que le vieux misérable, peu à peu, avait perdu de sa formidable assurance et pour la première fois de sa vie peut-être s'était senti légèrement interloqué.

dues à la plume d'écrivains fribourgeois. M. F. Reichlen, qui a entrepris la publication d'un ouvrage sur l'*Archéologie fribourgeoise*, vient de faire paraître, à la librairie de l'Université, la deuxième livraison consacrée à la *période helvético-romaine*. Le public, qui avait fort bien accueilli le premier fascicule traitant de la période anté-romaine, conservera sa sympathie à la suite de cette œuvre qui fait preuve d'une réelle érudition chez son auteur et sera une mine de renseignements où pourront puiser tous ceux qui s'occupent de l'histoire de notre canton. L'archéologie fribourgeoise est plus riche qu'on ne le supposait généralement et le livre de M. Reichlen fait heureusement connaître ces richesses.

L'auteur annonce une troisième livraison comprenant la période post-romaine et qui paraîtra dans le courant de l'hiver.

Nous reviendrons sur cet intéressant travail, principalement en ce qui concerne la Gruyère.

Assurance du bétail. — Le travail de M. Strebel, vétérinaire, publié sur ce sujet dans la *Chronique*, sortira de presse dans quelques jours sous forme d'une brochure d'une cinquantaine de pages. On pourra se la procurer à la Station laitière de Pérolles.

GRUYÈRE

Démission. — M. le député Grandjean a donné sa démission de membre de la commission d'économie publique. Nous comprenons que ce député ait pris cette détermination, puisque, comme il l'a déclaré lui-même, « il est à regretter que la commission d'économie publique ne soit pas nantie des projets et pièces à examiner assez tôt pour qu'elle puisse consacrer avant les sessions plus de temps à ses opérations ».

Craignant que les autres députés indépendants de la Gruyère, tels que MM. Barras, Grangier, etc., puissent avoir les mêmes scrupules et exprimer à l'occasion les mêmes regrets, le Grand Conseil a nommé à ce poste M. Reichlen, juge de paix, à Bulle, et agent de la Banque de l'Etat.

Concert — A l'occasion de la Ste-Cécile, nos sociétés philharmoniques se font un devoir de donner à leurs membres passifs et honoraires une soirée musicale et dansante.

Pour ce qui concerne la première partie, nous avons vu avec plaisir notre nouveau directeur de musique, M. Pfister, à l'œuvre. Malgré la grande interruption dans les répétitions occasionnée par le départ de M. Meister, nous avons pu constater que nos sociétés de musique et de chant ont fait de réels progrès et que le public aura du plaisir à assister aux concerts que nous donneront cet hiver nos diverses sociétés.

Le clou de la soirée a été pour l'aimable cantatrice, Mlle Widmer, de Berne. Cette gentille fauvette ne s'est pas ménagée dans ses productions et ses morceaux de chant, enlevés avec tout le brillant d'une voix claire et bien exercée, ont été vivement applaudis par toute l'assistance. Nous espérons l'entendre à nouveau dans l'une ou l'autre de nos soirées d'hiver.

Pincé. — La police vaudoise a réussi à arrêter à Yverdon le voleur qui avait enlevé la jolie pouliche à M. Joseph Rigolet, à La Roche. La pouliche est rentrée à La Roche et le voleur au château de Bulle, où l'on a constaté qu'on avait à faire avec un filou de première classe, un fameux repris de justice. C'est une bonne capture.

CHRONIQUE AGRICOLE

Elevage de l'espèce bovine. — Les dispositions du règlement pour l'exécution de la loi sur l'amélioration de l'agriculture devant être, à partir des concours de l'année prochaine, appliquées sans exception, les éleveurs sont rendus attentifs à ce sujet.

1. « Dans les concours, il sera tenu compte, dans une mesure convenable, de l'ascendance prouvée des taureaux reproducteurs. Les taureaux âgés de moins de 15 mois ne peuvent obtenir les plus hautes primes que si leur descendance d'animaux primés est constatée par des pièces authentiques. » (Article 16, lettre *d* du règlement.)

Il y a lieu de faire remarquer à cet égard que les certificats ou attestations délivrés bien souvent par des particuliers ou par des fonctionnaires de la commune, peu avant les concours, ne peuvent être considérés comme des certificats d'origine authentiques dans le sens du règlement. Sont admis comme tels :

a) Le certificat de saillie et de mise-bas provenant d'un registre de saillies délivré par le Département fédéral de l'agriculture pour les taureaux primés en Ire classe. Ce certificat n'est toutefois valable que si le veau pour lequel il a été délivré porte à l'oreille la marque métallique respective.

b) Les extraits des registres généalogiques des syndicats d'élevage (à condition que ces registres soient bieu tenus).

c) Les certificats émanant des tenanciers de taureaux et inspecteurs du bétail, moyennant que ces pièces aient été délivrées, immédiatement après la saillie et après la mise-bas, en faveur des propriétaires des vaches ou génisses primées, soit individuellement, soit comme membres de familles de reproducteurs.

2. Les femelles reproductrices faisant partie de groupes primés doivent avoir été saillies par des taureaux primés, à défaut de quoi la prime décernée ne sera pas payée. (Art. 20, chiffre 5, du règlement.)

Preuve devra en être fournie par la présentation du syndicat fédéral de saillie, d'un extrait du registre généalogique du syndicat ou enfin d'un certificat ou d'une carte de saillie délivré par le tenancier immédiatement après la monte.

FAITS DIVERS

Voici ce que gagnent les députés de tous pays :

En France, en Autriche et en Roumanie, 25 fr. par jour;

En Belgique, chaque membre de la Chambre reçoit 420 fr. par mois;

En Danemark, les membres du Landtag reçoivent 18 fr. 75 par jour;

En Suède, les membres de la Diète touchent 1672 francs pour une session de quatre mois; mais ils ont à payer une amende de 13 fr. 75 pour chaque jour d'absence;

En Portugal, les pairs et les députés reçoivent 1675 fr. par an;

Aux Etats-Unis, les représentants ont 1200 fr. par an, plus 1 fr. par mille pour frais de déplacement;

En Angleterre, en Espagne, en Italie, les représentants ne sont pas payés; mais, dans ces deux derniers pays, ils ont droit à des permis de chemin de fer, comme en France, du reste.

En Grèce, les sénateurs reçoivent 500 fr. et les membres de la Chambre 300 fr. par mois;

En Allemagne, l'indemnité parlementaire est de 11 fr. 25 par jour;

En Suisse, les membres du Conseil fédéral ont 12 fr. 50 par séance et les membres des Chambres 20 fr.

Sur le boulevard :

— Je ne vous vois plus avec votre ami Gaston. Seriez-vous brouillés?

— Pas du tout! Il est en province, il assiste à une noce.

— Il a bien de la chance!

— Oh! pas tant que ça... c'est la sienne!

PETITES RECETTES

Remède contre les engelures. — On communique pour les engelures un remède des plus simples dont l'efficacité serait, paraît-il, garantie.

Aux malheureux atteints de ce mal de l'essayer.

Prenez de la chaux éteinte et délayez-là avec de l'huile d'olive; tournez exactement comme si vous faisiez une mayonnaise, jusqu'au moment où ces deux matières arrivent à la consistance d'une pommade. Appliquez le soir, au moment de vous mettre au lit, une légère couche de cette composition sur l'engelure et recouvrez d'un morceau de toile.

Au bout de trois ou quatre expériences, vous serez débarassé à jamais de vos engelures.

Pour cuire les choux-fleurs, il faut prendre la précaution de les mettre tremper en commençant pendant une dizaine de minutes dans de l'eau vinaigrée légèrement, car les vers et les chenilles qui se trouvent si fréquemment dans ce légume en sortent très vite grâce à ce procédé.

BIBLIOGRAPHIE

Agenda agricole de 1895. — La librairie R. Burkhardt, à Genève, nous envoie l'*Agenda agricole* pour 1895, publié par MM. Archinard et de Westerweller. (Relié, 2 fr.)

Nous avons déjà dit plus d'une fois combien cet agenda est précieux pour les agriculteurs, à qui il tient lieu à la fois d'un aide-mémoire et de la meilleure des comptabilités. Outre l'inscription des recettes, dépenses et notes diverses de chaque jour, nous y trouvons des pages spéciales pour laiterie, entrée et sortie du bétail, semailles, vignes, récoltes, engrais, etc.; puis les poids, mesures, monnaies, des renseignements utiles sur la culture des plantes fourragères, des arbres, sur les mélanges pour prairies, la composition des fourrages et une quantité d'autres notices utiles.

Nos lecteurs de la campagne feront certainement bon accueil à l'*Agenda agricole*, qui en est à sa 24e année.

Sous le titre : ***Croquis russes***, par Loris Averil, MM. Attinger frères, éditeurs, à Neuchâtel, viennent de publier un recueil qui mérite d'éveiller dans le public intérêt et sympathie. C'est une œuvre de début que les rares qualités qu'elle décèle feront remarquer forcément. L'auteur possède un grand don : il sait faire *vivant* et susciter des scènes dramatiques d'une émotion poignante, par le choc habilement amené de sentiments simples et vrais; une évidente faculté d'analyse le rend apte aussi à l'étude fouillée de caractères compliqués. Son premier livre promet beaucoup : on le lirait avec plaisir, quand bien même les sujets traités, dont plusieurs nous font toucher du doigt certaines conséquences douloureuses de la politique intérieure du défunt czar, ne seraient pas d'une haute actualité.

Les *Croquis russes* sont en vente au prix de 3 fr. chez les éditeurs et dans toutes les librairies.

— Vous ne voulez pas vivre seul, répéta le baron d'une voix nette et cassante comme le tranchant d'un glaive, il y a un moyen très simple d'éviter cette solitude : Je vais vous faire mettre à Bicêtre, où vous serez enfermé avec les gredins et les fous de votre espèce.

Planté, quoique en proie à une peur subite et formidable, essaya de payer d'audace.

Il éclata de rire, mais d'un rire qui sonnait faux.

— Oh! là, là! fit-il. Pour une forte, en voilà une forte. Heureusement que bibi n'est pas un jobard!...

Pierre s'avança vers lui, terrible et décidé.

— Taisez-vous, dit-il, ne me bravez pas. J'ai fait des choses plus difficiles que celle dont je vous menace. Vous allez partir, rentrer à Joinville-le-Pont et vous taire.

Et si jamais vous avez le malheur de repasser le seuil de cette maison ou de dire à âme qui vive que vous connaissez seulement de nom la baronne Jacobsen, sur mon âme je vous fais enfermer.

Planté se leva.

Il avait trouvé son maître, il le sentait et il sentait aussi que Pierre était tout disposé à faire de ses menaces une réalité.

Or, il n'était pas bête et il savait bien quelle était la puissance de la fortune et des relations du baron Jacobsen.

— C'est bien, c'est bien, dit-il en changeant de ton, on vous obéira.

Mais, continua-t-il en pleurnichant, c'est cruel tout de même d'avoir une fille unique qu'on adore, un innocent de petit-fils qu'on ne connaît même pas et de ne pas pouvoir les serrer sur son cœur.

— Il est inutile que vous essayiez de cette comédie-là avet moi, dit Pierre. Vos hypocrisies me laissent aussi indifférent que vos menaces. Vous n'êtes qu'un vieux bandit, le pire des scélérats. Vous avez tué votre femme qui était une sainte; vous avez martyrisé et torturé votre fille; et si elle a fui jadis votre toit, c'est que vous l'aviez vendue à un vil coquin de votre espèce.

Tenez, allez-vous-en, car je sens que si vous restiez devant mes yeux je ne serais plus maître de mon indignation et de ma colère!

Planté ne se tint pas complètement pour battu.

— On s'en va, mon bon monsieur, on s'en va, dit-il très mielleux et très aplati devant Pierre; mais là, franchement, si vous ne voulez plus entendre parler de moi, il faut m'accorder une petite faveur.

— Parlez vite.

— Eh! ben!... Est-ce que ce n'est pas une honte que moi, le père de la femme la plus riche de Paris, je n'aie que dix malheureux petits jaunets tous les mois pour régaler les amis.

Oh! là! là! Joséphine! ce que c'est vite filé...

— Assez, dit Pierre révolté, que vous faut-il?

— Mais, le billet de mille tout rond, mon bon monsieur. Qu'est-ce que c'est que ça pour un richard comme vous.

Je ne suis guère exigeant, avouez-le?

L'homme le plus droit et le plus rigidement honnête n'est pas à l'abri de certains désirs. L'idée qu'une somme relativement si forte, en décuplant les ivresses et les débauches de Planté, amènerait plus vite quelque catastrophe qui les débarrasserait, Pauline et lui, de cette terrible épée de Damoclès sans cesse suspendue sur leur tête, décida Pierre immédiatement.

— Vous aurez vos mille francs par mois, lui dit-il, mais à la condition expresse que nous n'entendrons plus jamais parler de vous, sinon je coupe les vivres et je vous fais enfermer à Bicêtre.

Puis posant le doigt sur le bouton d'une sonnerie électrique :

— Reconduisez monsieur jusqu'à la porte du dehors, dit-il au garçon de bureau qui se présenta.

Dans la rue, quand il fut assez loin de la maison Jacobsen, Planté tout à coup s'arrêta.

— Oh! là là! fit-il à mi-voix, se parlant à lui-même, quelle frousse j'ai eue, mes enfants. Bibi peut se vanter qu'il n'en menait pas large!...

C'est qu'il n'est pas commode ce paroissien-là.

M'est avis qu'il ne faut pas s'y frotter.

Il fit encore quelques pas, puis tout à coup, s'arrêtant de nouveau :

— Après tout, ce que ça me fiche de ne pas voir ma pimbêche de fille! C'est moi qui m'en brosse le ventre avec un calme... Oh! mais un calme... J'ai décroché les douze mille balles par an.

Ça me suffit...

Ah! Quelle fête avec ça, mes petits agneaux, quelle fête!

(A suivre.)

Mises publiques.

Le ***vendredi 30 novembre*** courant, dès les 9 heures du matin, à Villarvolard, l'Office des faillites de la Gruyère exposera en vente aux enchères publiques : 1 harmonium, 1 télescope, 1 pupitre, 1 appareil de photographie avec 2 objectifs, 1 presse à sauner et 1 presse à bomber, 2 bibliothèques, 1 tableau à l'huile, 3 fourneaux portatifs, 3 vases de cave, 1 grand tapis, la batterie de cuisine, vaisselle, lingerie, 1 grand rucher à 8 ruches dont 7 au complet, 5 petits ruchers et 3 ruches, 3 cages d'oiseaux.

Le tout est taxé à bas prix.

Bulle, le 19 novembre 1894.

837] *Office des faillites.*

Mises publiques.

Jeudi prochain, 29 courant, on vendra au bout de la Promenade : 6 calorifères tout neufs, fabriqués d'après le système le plus récent, tous garnis avec briques réfractaires.

De plus, on vendra 2 calorifères pour cave à fromage, y compris 2 bouillottes pour chaque calorifère. Ces 2 bouillottes sont attenantes pour le chauffage de l'eau; grande utilité et économie, système inconnu jusqu'à ce jour.

Le tout sera vendu à des prix excessivement bas.

On vendra en même temps une grande quantité d'objets de cuisine trop longs à détailler.

Bulle, le 23 novembre 1894. [845

MISES DE BOIS

Les conseils communaux de Pont-en-Ogoz et Villars-d'Avry feront vendre en mises publiques, le ***mercredi 28 novembre*** prochain, dès les 9 heures du matin, dans leur forêt du Gibloux, une certaine quantité de lots de beau bois de commerce.

Rendez vous des miseurs à l'entrée de dite forêt, rière Villars d'Avry.

Pont-en-Ogoz le 19 novembre 1894.

838] *Les Conseils communaux.*

VENTE DE BOIS

Lundi 3 décembre 1894, la commune de Gruyères exposera en vente, par voie d'enchères publiques, une quantité de beaux sapins sur pied et carrons dans les forêts du Mongeron et du Petit-Revers.

Rendez-vous des miseurs à 9 heures du matin, aux scies de Pringy.

Au nom du Conseil communal :

848] *Le Syndic :* A. MURITH.

PETIT DOMAINE
à vendre ou à louer.

La jolie propriété de la *Biollaz*, à Gumefens, comprenant maison d'habitation complètement réparée, avec grange, écurie et 3 1/2 poses environ de bon terrain.

Favorables conditions de payement.

On traitera de gré à gré.

S'adresser à la *Banque cantonale, à Fribourg*, ou à son *Agence à Bulle.* [843

A VENDRE

Dans une localité industrielle, un bâtiment avec grand ***café*** jouissant d'une très bonne clientèle. Rendement assuré.

S'adresser à MM. FREYMANN & WEBER, à Vevey. [819

CERCLE DES Arts et Métiers.

Dimanche 2 décembre,
à 2 heures :

Assemblée générale.

MM. les membres sont priés de prendre connaissance des tractanda qui sont affichés au local.

Le même jour, à 8 h. précises :

Soirée familière

réservée à MM. les sociétaires.

851] *La Commission.*

Samedi 8 décembre prochain :

Cassée

AVEC CONCOURS DE MUSIQUE
à l'auberge de Vuippens.

Invitation cordiale.

852] MENOUD, tenancier.

Dimanche 2 décembre prochain :

Cassée

à l'auberge de la Cigogne, à Gumefens.

Invitation cordiale. [854

Se recommande MORARD, aubergiste.

MEUNERIE AGRICOLE

BARBEY-NICOLLIER

Magasins sous la CROIX-BLANCHE, Bulle.

FARINES de tous genres. — ***SONS*** supérieurs et ordinaires.

GROS ET DÉTAIL. — PRIX RÉDUITS.

BLÉS rouges et noirs pour la volaille.

Grand choix d'AVOINES blanches,

depuis ***10 fr.*** le sac de 150 litres (10 quarterons ancienne mesure).

Bourre d'épeautre. [410

Entreprise en bâtiments.

CHARPENTE MENUISERIE

PASQUIER FRÈRES, BULLE

Atelier de machines; force motrice électrique.

Ebénisterie, tapisserie. — Ameublements complets.

Glaces, portières et rideaux.

TRAVAIL A FAÇON AUX MACHINES [320

Fourniture de moulures et pièces tournées pour menuisiers et ébénistes.

FARINES ET SONS

Maïs en grains et moulu, blé comprimé, avoines, orge, tourteaux en pain et moulu, graine et farine de lin, bourre d'épeautre.

Mouture à façon pour maïs et compression des graines. Achat et échange des blés et avoines.

PRIX TRÈS RÉDUITS

649] **Jos. CROTTI, Bulle.**

A LA CONCURRENCE

BULLE — 98 rue de Gruyères 98 — BULLE

Maison reconnue pour vendre le meilleur marché.

OUVERTURE de la saison d'hiver pour les MODES

Grand arrivage de 10,000 chapeaux paille et feutre pour dames, depuis 75 centimes.

Plumes, fleurs, rubans, velours, dentelles, jai.

Garnissage de chapeaux depuis 25 c.

Toutes les commandes sont exécutées en deux heures.

Grand choix de chapeaux garnis, depuis 1 fr. 95.

VOIR LES ÉTALAGES

A la Concurrence, Bulle. [556

LA SUISSE

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES SUR LA VIE, A LAUSANNE

FONDÉE EN 1858

Rentes viagères.

Pour chaque cent francs versés à fonds perdus, la Société garantit :

A une personne âgée de	60 ans,	une rente annuelle de Fr.	**8.70**
»	65 »	»	» **10.51**
»	70 »	»	» **12.55**
»	75 »	»	» **14.69**

La ***SUISSE*** constitue des rentes viagères non seulement contre des versements en espèces, mais aussi contre cessions régulières d'immeubles, de titres hypothécaires, de fonds publics d'Etat ou d'obligations.

Achat de nues propriétés et d'usufruits.

S'adresser, pour renseignements et prospectus, à la Direction à Lausanne, rue du Midi 3, ou à M. ***F. Philipona,*** avocat et greffier du Tribunal, à Bulle, et ***A. Donzallaz,*** à Romont, agents généraux de la Société. (H10888L) [679

Le magasin de farines de CHARLES MOREL, à Bulle,

EST TRANSFÉRÉ

à côté du restaurant dh Moléson. 850

Changement de domicile.

Le soussigné avise son honorable et nombreuse clientèle de la ville et de la campagne qu'il a transféré son domicile *rue de Gruyères N° 125*, près du temple réformé, à Bulle, et qu'il a ouvert un magasin succursale *place de l'hôtel des Alpes*, ancien *Magasin populaire.* Il se recommande au mieux pour tous les articles : ***farine, son, boulangerie*** et ***pâtisserie.***

641] ***J. Schneider.***

MONT-DOR
CHOUCROUTE DE BERNE

ESCARGOTS [849

à l'hôtel de l'Union, Bulle.

A louer :

Place de la gare, à Bulle, un ***entrepôt.*** S'adresser au bureau du journal. [786

NULLE PART

vous n'acheterez des *cigares* à *meilleur marché.*

Vei-Courts	200 p.	fr. 1.70
Rio-Grande, excellents	200 »	» 2.20
Flora-Brésil, véritables	200 »	» 3.—
Flora-Bahia	200 »	» 2.60
Habana I	200 »	» 2.90
Cigares-Sport, extra fins	200 »	» 3.10
Cigares Kneipp, véritables	200 »	» 3.40
Véritables Ormond, paquets jaunes et bleus	200 »	» 3.80
Grandson	100 »	» 2.25
Cigares holland. pointus	100 »	» 2.50
Brissago première qualité	125 »	» 3.10
Cigares indiens (nouveauté)	100 »	» 2.30
Edelweiss, très fins, à 5	100 »	» 2.60
Tipp-Topp, véritables, à 7	100 »	» 3.30
Bouquet-Sumatra, à 10	100 »	» 4.70

Comme étrennes, j'ajoute à chaque envoi de 12 fr. et plus le merveilleux porte-cigare « *Comète* », qui évoque, quand on s'en sert, de ravissantes photographies.

J. Winiger, maison d'expédition,

846] (H400Q) ***Boswyl*** (Argovie).

Achetez des Croix-Blanche de Hollande.

Ces obligations, remboursables au minimum en **28** fr., ayant 3 tirages par an avec des primes de fr. 50,000, 20,000, etc., etc., sont un excellent petit placement.

Prochain tirage : 1er décembre. Prix de l'obligation : **20** fr. (H9483X)

S'adresser : ***O. Hosé, Genève.*** [829

On prendrait en pension

une ou deux personnes sans enfants. Bons soins ; prix modérés. — S'adresser à l'imprimerie du journal. [840

A louer :

Pour le commencement de 1895, le ***bureau*** du Crédit foncier avec deux pièces attenantes et dépendances. S'adresser audit bureau. [847

A LOUER

Au centre de la ville de Bulle, un vaste et beau ***magasin*** avec grande vitrine.

S'adresser à M. P. CURRAT, notaire. [111

A louer :

Un ***magasin d'épicerie*** meublé.

S'adresser au bureau du journal. [836

A vendre :

Un ***calorifère*** et 600 livres d'***anthracite***, pour 75 fr.

S'adresser à la Cure protestante, à Bulle.

RELIURE EN TOUT GENRE

Encadrement de tableaux.

Emile JUDET

sur les Places, BULLE [68

Tourbe litière.

La ***tourbe de Bouleyres,*** supérieure à celle de la Hollande (analyse faite par la Station agricole à Zurich et échantillon à disposition) est vendue, prise à La Tour, bottelée, **3** fr. les 100 kg. et **2** fr. **50** non bottelée.

853] ***Crotti, Geinoz & Cie.***

BREVETÉ!!!

LE

Ciment Universel

de Plüss-Staufer

est incontestablement ***sans rival*** pour recoller tous les objets cassés, soit verre, porcelaine, vaisselle de table et de cuisine, pierre, marbre, métal, corne, bois, papier, carton, drap, cuir, etc., etc.

Se vend en flacons de ***65*** cent.

Seul dépôt pour le district : Imprimerie de *la Gruyère*, à Bulle.

Liquidation.

Dès ce jour, les soussignés vendront au prix de facture tous les ***articles d'hiver,*** tels que : Gilets de chasse, tricots, camisoles, caleçons, chaussettes, jupons, châles russes, capuchons, etc.

662] ***E. PASQUIER & Cie.***

SUCCÈS MERVEILLEUX!

Le seul vrai SAVON aromatique

au lait de lis

de *BERGMANN & Cie,*
fournisseurs de cour, à Dresde et Zurich,

est le savon le plus efficace et le plus propre contre les éruptions importunes, les *taches de rousseur*, les *boutons*, les *dartres*, comme aussi contre une peau dure, sèche et jaune, etc.

En vente à l'imprimerie de *la Gruyère*, à Bulle, à ***75*** centimes la pièce.

Bulle.— Emile Lenz, imprimeur-éditeur.